



PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEILS ÉDUCATIFS DU MATIN ET DU SOIR

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Sommaire

Préambule

I. Présentation des Accueils Éducatifs du Matin et du Soir

- a) Les structures
 - Situation géographique
 - Locaux et équipements
 - Réglementation

- b) Les équipes d'animation
 - Composition, rôles et missions
 - Les obligations

- c) L'enfant
 - Les publics accueillis
 - Notre démarche pédagogique

- d) La famille
 - Accueil
 - Communication

II. Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

III. Organisation des Accueils Éducatifs du Matin et du Soir

- a) Ouverture des accueils éducatifs du matin et du soir
- b) Fonctionnement des accueils éducatifs du matin et du soir
 - L'accueil du matin
 - L'accueil du soir
 - Le goûter
 - Forum / Rassemblement
 - Règles de vie
 - La fonction sanitaire

IV. Évaluation

Préambule

Le service d'accueil éducatif du matin et du soir, organisé par l'Association **CHARLOTTE LOISIRS**, est mis à disposition de la population dans les établissements scolaires des territoires Nord de la Ville de Tours, pour des enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2.

I. Présentation de l'Accueil

a) Les structures

- Situation géographique

Groupe scolaire Alain

Il est situé 10 bis , rue Albert 1er – 37100 Tours

Groupe scolaire Albert Camus/André Maurois

Il est situé 4-10, rue de La Presle – 37100 Tours

Groupe scolaire Paul Bert

L'école maternelle est située 1, Place Paul Bert – 37100 Tours

L'école élémentaire est située 43, Quai Paul Bert – 37100 Tours. L'entrée se fait par la rue Jacquard (portail de la cour de récréation)

Groupe scolaire Saint-Exupéry/Croix Pasquier

Il est situé 3, rue de Saint-Exupéry – 37100 Tours

École Maternelle Victor Hugo

Elle est située 91, rue de Portillon – 37100 Tours

École Élémentaire Victor Hugo

Elle est située 8, place de la Tranché – 37100 Tours

Groupe scolaire Jean de la Fontaine

Il est situé 59, rue du Colombier – 37100 Tours

Groupe scolaire Paul Fort

Il est situé 88, rue des Douets – 37100 Tours

Groupe scolaire Charles Péguy

Il est situé 50, rue Louis Bréguet – 37100 TOURS

Groupe scolaire Ernest Pérochon

Il est situé 11, rue de Turpenay – 37100 Tours

Groupe scolaire Romain Rolland

Il est situé 10, rue de Sainte Radegonde – 37100 Tours

Groupe scolaire Jules Verne
Il est situé 4, rue de Honfleur – 37100 Tours

- Locaux et équipements

La ville de Tours met à la disposition de l'association « Charlotte Loisirs » une ou plusieurs salles dans chacun des groupes scolaires du territoire où nous intervenons. Toutes les salles font l'objet d'une convention d'occupation de locaux signée avec la ville de Tours, le directeur d'école et le Président de l'association « Charlotte Loisirs ».

- Réglementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celle du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Tous les accueils éducatifs du matin et du soir sont habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

b) Les équipes d'animation

- Composition, rôles et missions :

Le Coordinateur :

Il a pour rôle d'harmoniser l'action commune de toutes les équipes.

Il est là pour répondre aux questions, conseiller, résoudre les conflits éventuels et écouter les doléances.

Les directeurs des accueils de loisirs :

Ils sont le relais d'actions du coordinateur sur les sites rattachés à leur accueil de loisirs.

Ils ont pour rôle de faire remonter au coordinateur les questions des équipes d'animation et c'est à eux que l'animateur référent s'adresse pour les besoins matériels.

Ils se rendent sur les sites rattachés à leur accueil de loisirs trois à quatre fois par période afin de vérifier le bon fonctionnement de l'accueil éducatif : mise en œuvre du projet d'animation, bonne utilisation de l'espace, bilan avec l'équipe d'animation, ...

Titulaire ou stagiaire du BAFD au minimum, il est garant du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Il est référent pour son équipe, il anime les réunions et les organise,

Il mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Il joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,

Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

Les adjoints AEMS:

Il ou elle est présent(e) sur chaque site. Cette personne est l'interlocuteur privilégié des familles, du personnel de l'école, des directeurs des accueils de loisirs.

Il ou elle est titulaire du BAFA ou BAFD

Il ou elle a pour mission d'appliquer et de mettre en place les consignes et les projets en lien avec l'équipe d'animation.

Il doit s'assurer de l'état des présences, des heures d'arrivée et de départ des enfants chaque matin et chaque soir et noter ces informations sur la liste d'appel. Il est également garant des émargements. De plus, compte tenu de notre agrément ALSH pour nos accueils éducatifs, il sera garant à ce titre de l'application du projet pédagogique et du projet d'animation.

Il doit communiquer la liste d'appel mise à jour quasiment chaque lundi matin (juste après l'accueil) au secrétariat de l'association Charlotte Loisirs au 17, rue Caulaincourt. Il prendra livraison par la même occasion, du matériel, des fiches de présence ainsi que des fiches sanitaires et des décharges de responsabilités des nouveaux inscrits.

Il a en plus les mêmes missions que les animateurs

Les animateurs :

Le nombre d'animateurs sur chaque accueil éducatif du matin et du soir varie selon le nombre d'enfants. Ils sont titulaires ou en cours de formation BAFA ou d'une équivalence, ils sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

Ils possèdent de nombreuses compétences quelles soient créatives, artistiques, sportives, culturelles, fortement appréciées permettant le développement de projets innovants au service des enfants.

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on accorde aux animateurs (trices) c'est pourquoi il vérifie dès que nécessaire l'identité des personnes qui reprennent les enfants. Leur nom doit impérativement figurer sur la fiche de décharge.

Ils assurent la sécurité morale et affective de l'enfant,

Ils sont garants de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel,

Ils prennent en compte les besoins de l'enfant,

Ils sont à l'écoute de celui-ci pour assurer son bien-être, mais aussi entendre ses choix et recenser ses propositions,

Ils établissent et conduisent des projets d'activités dont ils sont garants.

- **Les obligations**

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible **les points non négociables** du projet pédagogique comme suit :

Vie sur les accueils éducatifs du matin et du soir :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique et verbale interdite)
- Respecter les horaires (Prévenir la coordination de Charlotte Loisirs ainsi que le référent de l'accueil de l'accueil éducatif du matin et du soir en cas d'absence ou de retard et sa direction)
- Justifier son absence par un document officiel dans un délai de 48 heures
- Porter une tenue vestimentaire décente et adaptée à l'activité.
- Ne pas se promener avec ses affaires personnelles (exemple : le téléphone portable personnel)
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite,
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs et en présence des enfants,

- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,
- Ne pas monter sur les toits pour récupérer les ballons perchés
- Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs (trices)
- Respecter les consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie
- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

Démarche pédagogique :

- Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)
- Élaborer et remettre à son directeur son projet d'animation
- Mettre en œuvre les projets d'activités
- Avoir préparé son activité à l'avance
- Participer aux diverses activités de l'accueil
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance

- **Points négociables**

Les objectifs du projet **pourront être** révisés et améliorés **après concertation** avec les membres de l'équipe **au cours des réunions de programmations périodiques**

c) L'enfant

- **Publics accueillis**

Tous les enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 dans les établissements scolaires des territoires Nord de la Ville de Tours si la famille a fait un dossier d'inscription.

- **Notre démarche pédagogique**

L'accueil éducatif du matin et du soir donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps de loisirs participe à l'éducation des enfants et leur offre la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences dans un autre contexte que celui de l'école.

Troisième pôle dans la vie de l'enfant aux côtés de la famille et de l'école, l'accueil éducatif du matin et du soir permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et d'affirmer son esprit critique.

La vie en collectivité est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

- Nous apportons un regard aiguisé sur l'intégration des publics en situation de handicap.

Il ne s'agit pas simplement de répondre aux obligations instaurées par la loi du 11 février 2005 qui affirme le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination, quel que soit le handicap, mais d'une volonté politique largement affichée dans les pays occidentaux et d'un souci éthique.

- Il nous appartient de mettre en œuvre nos pratiques en respectant le rythme de chacun, l'autonomie dans le groupe en adaptant les espaces et en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque temps éducatif. Au regard de ces contraintes, l'équipe s'ajuste en permanence.

Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères, lui permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ces règles.

- L'activité n'est pas une fin en soi mais un vecteur éducatif émancipateur.

Grâce à l'expérimentation, l'enfant va se construire, exprimer sa personnalité et son potentiel.

Faire du sport, créer, jouer, partager, découvrir, apprendre, les loisirs éducatifs et culturels sont essentiels à son développement.

Être à l'écoute de l'enfant, c'est aussi lui accorder le droit de ne rien faire, de rêver ou de se reposer au prix de devoir parfois modifier un programme d'animation.

Chacun doit avoir sa place dans nos accueils éducatifs du matin et du soir et chacun s'enrichit au contact de l'autre, quel qu'il soit. Outre la proposition d'activités traditionnelles d'un accueil éducatif du matin et du soir, nous souhaitons :

- Développer le partage et l'entraide entre les enfants,
- Être à l'écoute des goûts et aspirations de chacun,
- Fédérer les enfants autour d'un projet commun, qui peut être une activité culturelle, artistique, sportive... qui dépasse les différences.

d) La famille

- Accueil

Pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel.

Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils éducatifs du matin et du soir.

Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations, de temps de convivialité.

Ce temps est un moment privilégié pour la rencontre, l'échange d'informations et la découverte de la salle où les enfants évoluent. Il est donc important de tenir les parents informés, de leur présenter les activités proposées, de dialoguer, de favoriser l'accès à l'accueil dans la vie au quotidien.

Elle contribue également à l'évaluation et à l'amélioration de nos pratiques.

Tout ceci contribue à entretenir des relations constructives entre parents, enfants, animateurs, mais également entre les parents et les organisateurs.

Nous mettrons en place des permanences d'inscription en fin d'année scolaire sur chacun des accueils éducatifs du matin et du soir afin de faciliter les démarches administratives pour celles-ci.

- **Communication**

➤ **Affichage dans les locaux de l'accueil :**

Un espace d'informations dédié aux familles est disponible sur chacun des accueils éducatifs du matin et du soir où sont affichés :

- Le règlement de la structure
- Les fiches fonctions des personnels
- Le projet éducatif et la charte éducative
- Le projet pédagogique
- Les goûters de la semaine
- Diverses informations en lien avec les activités de l'association Charlotte Loisirs

II. Objectifs pédagogiques

a) Objectifs éducatifs

L'association CHARLOTTE LOISIRS dans son projet éducatif s'appuie sur quatre valeurs qui sont l'humanisme, la liberté, la solidarité et l'égalité.

Nous avons choisi de retenir ces valeurs éducatives énoncées dans le projet éducatif de Charlotte Loisirs (en annexe au projet pédagogique) en cohérence avec les valeurs éducatives de la Commune de Tours qui conduiront nos projets tout au long de l'année :

Ô L'humanisme

Charlotte Loisirs est attachée à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale. Respecter l'Homme, c'est reconnaître la personne, y compris l'enfant et l'adolescent, en tant qu'individu singulier mais aussi en tant qu'être social. C'est donc respecter sa dignité. Cela vaut pour toute personne sans distinction aucune d'âge, de genre, d'origine, de situation sociale ou de religion.

Ô La liberté

Dans l'idéal, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté est toujours relative : le principe de liberté est contraint par celui d'égalité qui suppose que chacun respecte la liberté des autres. L'autonomie, la capacité d'un individu à se déterminer lui-même, est, à ce titre, une condition nécessaire à l'exercice de sa liberté. La liberté individuelle s'exerce dans le respect de celle des autres.

Ô La solidarité

Dans l'idéal républicain, tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Tous n'ont cependant pas les mêmes possibilités d'exercer les droits qui leur sont théoriquement reconnus par la déclaration des Droits de l'Homme, ni même d'assurer leurs obligations. La prise en compte de la diversité des goûts, des intérêts, des capacités et des compétences est une volonté, un enjeu, une chance, pour mettre en œuvre l'égalité.

Ô L'égalité

La solidarité s'exprime par l'échange, l'entraide, le partage des connaissances et des richesses. Elle invite à la réciprocité à condition de s'inscrire dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle des droits.

b) Objectifs opérationnels,

L'accueil Éducatif du matin et du soir est un lieu de détente et de loisirs partagés pour les enfants qui le fréquentent. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages permettant à l'enfant de partager des moments de plaisirs et de détente avec d'autres enfants de son âge, un lieu d'apprentissage de la vie quotidienne, d'expression de soi au sein d'un groupe, d'expériences individuelles et collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu.

Il apporte à l'enfant un véritable bénéfice éducatif, en proposant multitudes expériences ludiques et sociales dans un environnement sécurisé et équipé pour l'accueil d'enfants c'est pourquoi nous développerons les objectifs suivants :

- assurer la sécurité physique morale et affective de l'enfant.
- permettre la participation de l'enfant, l'amener à penser et à s'exprimer librement en tant que personne, à prendre des responsabilités, à faire des choix et à les assumer (prise en compte des demandes, des opinions et des initiatives de chacun).
- respecter la spécificité des âges et la particularité du temps de l'accueil du matin et du soir, moment de transition dans la journée de l'enfant (de la maison à l'école, puis de l'école à la maison).
- contribuer au développement physique et intellectuel de l'enfant, lui permettre de faire des découvertes.
- favoriser la socialisation de l'enfant, l'apprentissage de la vie collective, du respect de l'autre, du droit à la différence.
- inciter à l'appropriation de l'espace, offrir à l'enfant la possibilité d'agir sur son environnement et d'aménager l'espace.

Outre ces objectifs, chaque temps d'accueil a sa spécificité, ce qui amène les animateurs à proposer des activités différentes le matin et le soir.

III. Organisation des Accueils Éducatifs du Matin et du Soir

a) Ouverture des Accueils éducatifs du Matin et du Soir

L'accueil éducatif du matin et du soir accueille les enfants de 3 à 12 ans de 07h30 à 08h30 et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'arrivée et les départs se font de manière échelonnées. Les familles doivent élarger lorsqu'ils déposent leurs enfants le matin puis le soir lorsqu'ils les reprennent.

b) Fonctionnement des accueils éducatifs du matin et du soir :

L'accueil du matin

L'accueil du matin est un temps de transition doit permettre à l'enfant de démarrer sa journée en douceur, de prendre son rythme et préparer sa journée d'école.

L'équipe pédagogique veillera à organiser ce temps avec attention :

- en prenant le temps d'accueillir l'enfant de façon individuelle et personnalisée, facilitant ainsi la séparation avec les parents, notamment pour les plus petits ;
- en instaurant un système permettant à chacun de se connaître (ex : fabrication d'un trombinoscope, porte manteaux personnalisé au nom des enfants, etc...) ;
- en veillant à l'aménagement de la salle en pôles identifiés (coin lecture, coin jeux de société, coin jouets, coin dessin...)
- en impliquant à l'aménagement de l'espace : réfléchir ensemble à la disposition de la salle ;
- en laissant l'enfant choisir ce qu'il veut faire de son temps d'accueil ; en mettant à disposition des jeux d'éveil, des activités manuelles, un coin lecture,...
- en étant en permanence à l'écoute des enfants ; recueillant leurs envies.

L'accueil du soir

Outre les objectifs communs avec l'accueil du matin (aménagement de la salle, dialogue), l'accueil du soir se distingue par le fait que les enfants ont passé une journée d'école.

L'objectif principal est de proposer un panel d'activités variées, agréables et épanouissantes, en fonction de la journée scolaire qui vient de s'écouler (éviter les activités de collage si l'enfant en a fait durant sa journée d'école). Là encore, le dialogue avec l'enfant est primordial pour connaître les activités de sa journée, et ce qu'il souhaiterait faire.

Les objectifs spécifiques à ce temps sont :

- goûter en toute convivialité, en favorisant le dialogue avec et entre les enfants ;
- proposer des activités diversifiées, qu'elles soient manuelles, culturelles ou sportives ;
- pour les activités manuelles, veiller à concevoir des ateliers, qui permettent aux enfants de faire du bricolage ou de réaliser une activité en un temps réduit (les enfants pouvant être présents de quinze minutes à deux heures);
- amener progressivement l'enfant à trouver ses repères, pour gagner en autonomie.

Une alternance équilibrée est recherchée entre les activités manuelles, sportives, culturelles et d'expression. L'enfant doit pouvoir choisir son type d'activité, voire en créer. Découvrir le monde qui nous entoure c'est d'abord apprendre à regarder et à comprendre.

Le contenu des activités doit permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et formes de loisirs. Les activités doivent faire l'objet d'une préparation non négligeable (temps réunion et investissement personnel) pour qu'elles soient variées et pertinentes. Elles doivent développer l'esprit créatif de l'enfant, comme des activités artistiques (création d'objet en terre, création d'instrument de musique, de maquette, etc.) qui ont pour objectif de développer leur dextérité, l'écoute et la logique.

Elles doivent développer l'esprit de groupe, comme les activités sportives (balle aux prisonniers, rugby, parcours d'obstacles, etc.) qui ont pour un objectifs de favoriser le respect de chacun, l'entraide, l'esprit d'équipe.

Les animateurs (trices) doivent prévoir un projet d'animation sur plusieurs séances dont l'objectif premier est l'évolution. Dans chaque séance l'animateur doit faire évoluer la technique ou le contenu de l'activité.

Le goûter de 16h 30 à 17h

Le goûter est un moment festif et de partage où l'équipe doit être à l'écoute des enfants et doit transformer ce temps en échanges éducatifs (l'alimentation, le goût, les saveurs, prendre la parole, se raconter...). L'équipe avec l'enfant veille au rangement de la table.

À la prise en charge des enfants par les animateurs, les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains, puis se mettent à table.

Les enfants goûteront dans des espaces propres et agréables aménagés selon les règles d'hygiène recommandées. Les régimes alimentaires et/ou médicaux sont renseignés sur la fiche sanitaire de liaison au moment de l'inscription de l'enfant afin qu'ils soient pris en compte et respectés.

Le goûter se déroulera dans le calme, chaque animateur sera présent auprès des enfants pour que le goûter soit un moment privilégié durant lequel discussions et échanges seront engagés.

Après le goûter les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains.

Forum / Rassemblement

Donner la parole aux enfants est un exercice qui permet aux enfants de parler et s'affirmer en groupe, de prendre conscience de la force du groupe et de lister les envies et centre d'intérêts des enfants.

Le forum permet de recenser les satisfactions, critiques et suggestions des enfants et des adultes. Il permet aux animateurs de faire le point sur la vie quotidienne, les activités et les décisions à prendre. Le forum peut se terminer avec des quizz, devinettes, énigmes, blagues.

Règles de vie

Les règles de vie sont posées à la rentrée et reformulées régulièrement afin de permettre aux enfants de se repérer, de savoir ce qui est permis de faire de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre de l'Accueil éducatif du matin et du soir. Ne pas les exprimer, c'est exposer les enfants à des difficultés d'intégration. Les règles sont expliquées aux nouveaux arrivants. Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique et morale est interdite,

- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises,
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci

La fonction sanitaire

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigner, consoler, rassurer doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- L'adjoint (e) veille à ce que la pharmacie soit toujours à jour. Il (elle) vérifie à ce qu'il ne manque rien, vérifie les dates de péremption régulièrement.
- L'animateur (trice) qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste s'il doit prévenir les services de secours (15), il devra dans le même temps prévenir le parent concerné.
- Des feuilles de soins sont dans le classeur pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée dessus. Il faut l'afficher à l'intérieur de l'armoire à pharmacie puis la ranger dans la classeur une fois terminées et la changer.
- Les fiches de renseignement (fiches sanitaires et décharge de responsabilité) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, les services de secours.
- Des affiches "Allo Enfance maltraitée" avec le numéro d'appel 119 sont affichées à l'accueil éducatif du matin et du soir.

IV. Évaluation

a. Méthode d'évaluation du projet pédagogique

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci-dessous :

Les objectifs pédagogiques :

- Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel, hygiène,
- Autonomie de l'enfant : repères des espaces, prise en charge de ses affaires, prise de parole, choix des activités, l'enfant s'est-il approprié les espaces ?
- Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants,
- Évolution des comportements, amélioration du langage, solidarité et initiatives,
- Bien-être de l'enfant dans la structure,

Les activités :

Conformes aux objectifs éducatifs et pédagogiques ?

- Les moyens, la préparation, le déroulement, la qualité éducative, conformes à la législation et aux règles de sécurité,
- Satisfaction des enfants,
- Quand et comment les activités ont-elles été choisies ?
- Les temps de vie quotidienne sont-ils intégrés dans les activités ?

Le fonctionnement de la structure :

Visite des directeurs de l'accueil de loisirs de référence trois à quatre fois par période afin d'évaluer, concertations, relations et communication familles, rédaction de bilans : équipe, activités, évaluation des enfants, évaluation des animateurs (trices), améliorations, initiatives.

Évaluation des animateurs (trices) :

Évaluation des projets d'animations ou des activités, préparation des activités avec exemples de réalisations possibles, les activités sont-elles variées ? Les enfants sont-ils associés au choix des activités et comment ? Respect des règles de vie. Participation et degré d'implication dans la vie quotidienne et les activités. Range-ment et respect du matériel, degré de détérioration. Les consignes de sécurité sont-elles connues et respectées des animateurs (trices). Des réunions ont-elles lieu pour préparer les activités, quand et avec qui ?

Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation s'effectuera régulièrement auprès des enfants. A l'occasion de temps définis, les enfants pourront s'exprimer sur l'accueil éducatif du matin et du soir. Ils pourront voter de façon individuelle en utilisant par exemple les pictos soleil, smiley ou personnages. (Exemple : un soleil s'ils sont contents de leur journée ou un nuage si la journée ne s'est pas bien passée). Ce vote permettra d'améliorer nos projets et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre en cohérence avec nos valeurs éducatives

Les critères sont les suivants :

- Cette année, les enfants ont-ils découvert des choses nouvelles ?
- Les enfants ont-ils été concertés dans le choix des activités ?
- Les enfants peuvent-ils choisir et s'inscrire seuls aux activités ?
- Les enfants apprécient-ils le moment du goûter ?

Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Réunions, parents/enfants, spectacle,) un livre d'or peut être installé en permanence sur chacun des accueils éducatifs du matin et du soir et un questionnaire de satisfaction pourra être transmis dans le courant de l'année scolaire.

Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond t-il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés ?
- etc ...

A destination de l'équipe :

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter. C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil Éducatif du Matin et du Soir et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs de référence